



DOSSIER || Bruay-La-Buissière, Ville active et sportive



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression

Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal

Novembre 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?

Contactez nous sur l'adresse mail :

communication@bruaylabuissiere.fr

Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 9

Bruay-La-Buissière, Ville active et sportive

PATRIMOINE page 10

Jumelage : visite à Fröndenberg

LABUISSIÈRE page 11

Travaux : rénovation du calvaire

ZOOM SUR pages 12 & 13

Thierry Frappé, député de la 10^e circonscription du Pas-de-Calais

SPÉCIAL pages 14 & 15

Prévention inondations

RETOUR EN IMAGES pages 16 à 19

Retour sur les manifestations du mois d'octobre

ACTUALITÉS

TRAVAUX pages 20 à 22

Les différents travaux en cours dans votre ville

COMMERCE page 23

Cake House

ENVIRONNEMENT pages 24 & 25

Concours des Maisons Fleuries

SENIORS page 26

Retour sur la Semaine Bleue

SOCIAL page 27

PRE : au cœur de l'aide sociale

CULTURE pages 28 & 29

Tarif social : la culture accessible à tous

SPORTS page 30

Les jeunes Bruaysiens à Bollaert !

POLICE MUNICIPALE page 31

Les chiffres du mois de septembre

SÉCURITÉ page 31

Baisse de la délinquance à Bruay-La-Buissière

ÉTAT CIVIL pages 32 & 33

Retrouvez les cérémonies des mois de septembre et octobre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois de novembre

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières,
Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers,

Le mois de novembre s'ouvre à nous et chaque jour nous entrons un peu plus dans l'automne.

Les feuilles des arbres tombent, les jours se raccourcissent, le froid se fait davantage ressentir.

Le repas des aînés, qui se déroulera cette année les 5, 6 et 7 novembre au complexe sportif Léo Lagrange a été victime de son succès lors des inscriptions. D'ores et déjà, j'ai demandé aux services du Centre Communal d'Action Social de travailler à une nouvelle organisation pour l'an prochain afin de faciliter et de fluidifier les inscriptions et ainsi limiter le temps d'attente qui, disons-le, a parfois été trop long. Ce n'est pas moins de 1160 Bruaysiennes, Labuissières, Bruaysiens et Labuissiers qui y participeront cette année.

Sur le front des bonnes nouvelles, "Le Figaro" a placé notre Ville de Bruay-La-Buissière à la 251^e place des villes moyennes les plus sûres de France. Avec 135 places gagnées par rapport à 2017, j'y vois les premiers résultats de notre politique volontariste menée depuis 2020 afin d'améliorer votre sécurité : création d'une police municipale, création d'un centre de supervision urbain, déploiement d'un système de vidéosurveillance.

Sur le front des mauvaises nouvelles, l'inflation ne cesse de gagner du terrain et les budgets des ménages ne cessent de se contraindre davantage chaque jour. Pour preuve, le litre du gazole frôle toujours les 2,30€ si on y ajoute la réduction de 0,30€ de l'État et donc de vos impôts.

Pour notre Ville de Bruay-La-Buissière, l'inflation se caractérise par une hausse généralisée des coûts et de la masse salariale. À titre d'exemple, la hausse du point d'indice des fonctionnaires représente un coût de 480 000€ pour 2023 qu'il nous faudra supporter sans aucune compensation de l'État.

Toutefois, comme en 2020, 2021, 2022, il n'est pas question de venir augmenter les taux d'imposition pour 2023 qui viendraient pénaliser encore davantage votre pouvoir d'achat, déjà très fortement contraint et malmené.

J'espère que l'État prendra ses responsabilités et accompagnera au mieux les ménages, les acteurs économiques, le tissu associatif mais également les collectivités territoriales.

Malgré ce contexte, notre ville croit en l'avenir. Les travaux de métamorphose du centre-ville en sont la preuve. Nous continuerons de transformer notre fonctionnement afin d'accroître les investissements. Ô combien nécessaires pour métamorphoser notre ville et améliorer durablement votre qualité de vie.

Ensemble, avec vous et pour vous, nous relèverons ces défis !

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Le label “Ville Active et Sportive” est décerné par le conseil national sous le haut patronage du Ministère des Sports. **Il est une reconnaissance de la politique sportive municipale conduite en faveur du sport pour tous mais aussi une belle récompense pour les associations, les clubs, les bénévoles et le service des Sports de la Ville.** Accompagné de Michel Rotar, responsable du service des Sports, Fabrice Maesele, adjoint au Sport est allé à Limoges le 25 août dernier pour recevoir ce renouvellement de deux lauriers obtenu pour 3 ans. Bruay-La-Buissière œuvre au quotidien pour offrir à tous des activités sportives dès le plus jeune âge et ce, en pratiquant une **politique tarifaire raisonnable**. Jeunes, adultes et seniors profitent d’un large panel de disciplines et d’infrastructures sportives de qualité. La municipalité aide ainsi à rompre l’isolement, à favoriser les échanges et à conserver un bon état de santé !



LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE LES CHIFFRES

607 VILLES labélisées depuis 2017
288 VILLES labélisées en 2022
131 VILLES labélisées 2 lauriers en 2022
4 CATÉGORIES de 1 à 4 lauriers selon
 des critères précis



UNE POLITIQUE SPORTIVE POUR TOUS

La Ville de Bruay-La-Buissière répond au mieux aux attentes de chacun en matière d'éducation sportive.

Dès 3 ans, les enfants ont accès au sport : baby-gym, judo, escrime, équitation, athlétisme, basket-ball, karaté-do, tennis, danse (expression corporelle). À partir de 6 ans, chacun peut choisir une discipline. **Nos éducateurs interviennent également dans les écoles de la Ville** pendant le temps scolaire et lors des périodes de vacances. Mercredis sportifs, vacances sportives, mercredis multi-sports... des moments ludiques qui permettent aux jeunes à partir de 8 ans de découvrir et de pratiquer différentes activités. **La Ville organise également des stages sportifs** autour d'une thématique ou même des séjours afin de découvrir d'autres activités, notamment de plein air dans un autre contexte.

Les adultes et les seniors ne sont pas en reste : les clubs pratiquent le sport loisir comme la compétition. Par le biais d'ateliers, la municipalité permet aux seniors de pratiquer une activité physique douce et encadrée par des éducateurs. L'occasion de prendre soin de soi tant sur le plan physique que moral en favorisant les rencontres. Nos clubs savent aussi développer la compétition ! La Ville de Bruay-La-Buissière compte bon nombre de champions (Julien Roeder, Fabrice Zango, Charlotte Paddie...).



Le Sport à Bruay-La-Buissière est aussi synonyme d'événements majeurs : Foulées du Bruaysis, 4 heures VTT, tournoi U10 de football... Des moments forts tout au long de l'année qui permettent aux amateurs comme aux professionnels de mettre un sport à l'honneur et de sensibiliser à une pratique sportive.



NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LEUR ENTRETIEN

La Ville de Bruay-La-Buissière dispose de nombreux équipements de qualité. Ces équipements sont à la disposition des associations, des écoles et des éducateurs du service des Sports de la Ville. **Chaque quartier est pourvu d'au moins une infrastructure sportive.** On compte 42 installations dédiées au sport sur notre territoire.

Soucieuse d'apporter confort et sécurité à chaque pratiquant, la municipalité veille à confirmer son engagement en matière de rénovation et d'entretien des structures existantes. Depuis deux ans, un programme de travaux a été mis en place afin de répondre aux diverses demandes des associations et du public : mise aux normes, accessibilité, travaux d'agrément, remplacement de l'éclairage par des LEDS... Des interventions techniques indispensables pour une pratique sportive de qualité.



LE SPORT À BRUAY-LA-BUISSIÈRE

La Ville dispose de :

- 12 terrains multisports et stades
- 14 salles de sport
- 6 courts de tennis dont 2 en intérieur
- 7 boulodromes
- 1 skate-park
- 1 street workout
- 1 piscine communautaire
- 1 mur d'escalade (service des Sports)

La pratique sportive, c'est

- Plus de 50 associations
- Plus de 3500 licenciés
- Près de 4000 pratiquants
- Un encadrement pour chaque tranche d'âge
- Des sorties organisées par le service des Sports





PROGRAMME DE RÉNOVATION

Nos structures sportives font l'objet de travaux majeurs et d'un entretien régulier.

- Par mesure d'économie, **un éclairage LEDS** a été installé dans diverses salles : salle Jesse Owens, COSEC Rostand...
- **Le stade Vélodrome a bénéficié d'importants travaux** notamment au niveau de la pelouse, très abîmée depuis de nombreuses années. De nouveaux abris de touche et un panneau d'affichage lumineux ont été installés. Les peintures ont été refaites et les vestiaires aménagés.
- Devenus vétustes, les sanitaires de la **salle de gymnastique du Stade-Parc** ont été entièrement refaits.
- **Complexe sportif Les Tombelles**, des travaux de peinture ont été effectués dans le couloir, la salle d'escrime et les vestiaires. Suite aux nombreuses fuites au niveau des plafonds, des plaques ont été remplacées. Le mur extérieur a été repeint.
- **Le complexe sportif Léo Lagrange** a bénéficié d'un parquet adapté aux rencontres de basket. Démontable, ce concept permet d'accueillir d'autres événements. L'entrée a été repensée et adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), un parking créé.
- **Des travaux de réfection des terrains de boules** du Stade-Parc et de la salle du Temps Libre ont été effectués.
- Pour le confort et la sécurité des enfants, une nouvelle pelouse synthétique a été installée au **terrain multisports du quartier Loubet et de la Gare**.
- **Côté tir à l'arc**, les archers ont un container à disposition.
- Des portiques ont été installés sur les **terrains des rues Gaston Blot et Leverrier**.

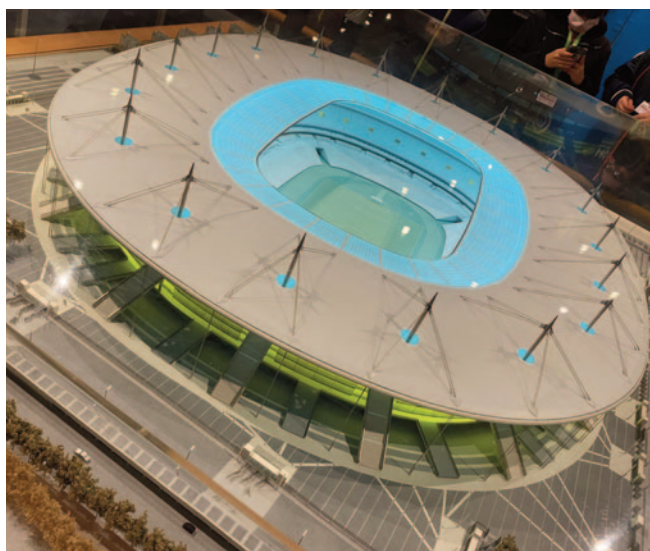


DES IDÉES PLEIN LA TÊTE !

La municipalité regorge d'idées pour faire découvrir aux jeunes le sport sous toutes ses formes. Régulièrement, des sorties sont organisées par le service des Sports. Elles ont pour but la découverte de sites de haut niveau comme le Stade de France en 2021, Roland Garros le 27 mai 2022 ou encore des matchs de football de ligue 1 avec la sortie au stade Bollaert en octobre dernier. Chaque déplacement rassemble plus d'une centaine de jeunes !

Ambitieuse, Bruay-La-Buissière ne compte pas s'arrêter là et vise toujours plus haut !

Service des Sports - Maison des Services - 03 59 41 34 20
service.sports@bruaylabuissiere.fr



UN 3^e LAURIER ? POURQUOI PAS !

Fabrice Maeselle, adjoint au Sport y croit. *"Nous avons déjà beaucoup investi dans les structures existantes : pour les maintenir, les améliorer, les développer".* Un nouveau terrain multisports est d'ores et déjà envisagé à proximité de l'école Basly qui ne bénéficie actuellement d'aucun équipement sportif. Un coût important pour notre Ville puisque la somme atteint les 500 000 euros. *"Ce nouveau terrain apportera encore plus de valeur à Bruay-La-Buissière tant sur le plan sportif que sur le plan éducatif"*. Le stade Vélodrome qui a déjà subi quelques travaux devrait être rénové. Un chantier de taille toujours à l'étude.



2024 : PARIS TERRE DES JO, BRUAY-LA-BUISSIÈRE SE PRÉPARE !

Notre Ville accueillera des équipes nationales sur la piste d'athlétisme du Stade-Parc pour la préparation des sportifs. Rappelons également que le groupe scolaire Basly a été retenu pour l'action Génération 2024. Cette dernière a pour but d'encourager la pratique sportive chez les plus jeunes. Sur notre territoire, divers événements et actions seront organisés avec la collaboration du Comité Départemental Olympique et Sportif.



PARTENARIATS

Au fil des années, **des partenariats se sont créés** avec des organismes locaux ou nationaux.

- **L'Association Nationale Des Elus en charge des Sports de l'hexagone et d'Outre-Mer (ANDES)** : réseau-sport des collectivités locales. L'association propose des formations pour les élus des villes adhérentes.
- **L'Institut Pasteur de Lille**, notamment lors des Foulées du Bruaysis. Une somme est reversée à l'Institut pour la recherche médicale par dossard enregistré.
- **La Fédération Française du Sport Adapté**, en lien avec le Comité Départemental Olympique. La Ville bénéficie d'un partage d'expositions à titre gratuit lors de moments forts organisés par la municipalité.
- **L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)**. le but est de promouvoir le sport en milieu scolaire en plus de ce qui est fait habituellement.
- **Le Programme de Réussite Educative (PRE)**.
- **Les associations sportives** jouent le jeu en proposant des actions spécifiques lors de rencontres importantes (octobre rose...).

VISITE À FRÖNDENBERG

Inauguration d'un Sportpark

Dans le cadre du jumelage qui unit la ville de Fröndenberg/Ruhr à Bruay-La-Buissière, les adjoints Émilie Bommart et Fabrice Maesele se sont rendus en Allemagne pour l'inauguration d'un terrain de sport. Le temps d'un week-end, la délégation bruaysienne a pu échanger avec Sabina Müller, maire de Fröndenberg, découvrir la ville et visiter le musée du vélo en compagnie de passionnés. Hervé Delannoy, président de l'Association Bruaysienne des Échanges Internationaux (ABEI) a également fait le déplacement et rencontré ses homologues allemands. Le Sportpark a été inauguré le 24 septembre.



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Nettoyage et rénovation

Le calvaire situé au cimetière de Labuissière a fait l'objet d'un nettoyage et d'une mise en peinture. Une rénovation nécessaire pour préserver cet édifice. L'entreprise Decaux a effectué cette remise en beauté. L'association TTS a assuré la pose de la peinture sur les grilles de l'entrée.



CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Harmonie municipale de Labuissière

Chaque année, les musiciens fêtent leur patronne. L'Harmonie municipale de Labuissière vous donne rendez-vous le dimanche 20 novembre à 16h, salle Georges Hurtrel pour célébrer avec eux cet événement.



L'HISTOIRE D'UN MÉDECIN DE FAMILLE PROPULSÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Depuis la proclamation officielle des résultats au second tour des législatives le 19 juin dernier, le quotidien de Thierry Frappé a changé. Beaucoup changé. Pour celui que les Bruaysiens surnomment encore “docteur”, profession qu’il a exercé à Labuissière puis à Bruay-La-Buissière de 1982 à 2022, les journées s’enchaînent et ne se ressemblent pas. **Flashback sur la vie du nouveau député de la 10^e circonscription du Pas-de-Calais.**

Des études de médecine à la retraite, qui est Thierry Frappé ?

Né à Forest-sur-Marque dans le département du Nord en mai 1952, Thierry Frappé a vécu à Malo-les-Bains près de Dunkerque au domicile familial avant de rejoindre la région Lilloise pour y suivre des études de médecine. Durant ces années, il effectuera successivement les remplacements des Docteurs Salmon, Decaudin et Pruvost à Labuissière puis Bruay-La-Buissière de 1979 à 82 tout en exerçant parallèlement pour le Samu routier et le Samu hélicoptéré d'Arras. Docteur en médecine en décembre 1981, Thierry Frappé a fait le choix de s'installer dans la rue Louis Dussart avant de déplacer son cabinet médical le 1^{er} juin 1984 au n°12 de rue de Bourgogne, où il verra défiler une patientèle qui lui accordera confiance et fidélité jusqu'au 1^{er} janvier 2022, jour de sa retraite !



Une délégation et un engagement pour Bruay-La-Buissière

“En tant que médecin, je ne souhaitais pas afficher mes opinions politiques mais quelques patients me parlaient souvent d’un certain Ludovic Pajot, une personne prête à relever un défi de taille à Bruay-La-Buissière : celui de restaurer les lettres de noblesse d’une Ville en déclin”. À ce moment-là, Ludovic Pajot était député de la 10^e circonscription. “Il a souhaité me rencontrer en 2019, ça a matché tout de suite. On avait les mêmes valeurs avec une volonté commune de faire de Bruay-La-Buissière, une ville où il fait bon vivre”. Il n’aura pas fallu très longtemps à Thierry Frappé pour accepter la proposition. La suite on la connaît !

Ludovic Pajot briguera le fauteuil de Maire de Bruay-La-Buissière en 2020 avec autour de lui une équipe d’adjoints et de conseillers parmi lesquels **Thierry Frappé, élu 1^{er} adjoint à l’administration générale, à l’urbanisme et aux grands travaux.** De nombreux dossiers ont été traités ou sont en cours de réalisation depuis l’élection. Nous retiendrons entre autres la propreté de la Ville, la réfection des voiries et des trottoirs, la création d’aires de jeux dans les quartiers, d’une Police Municipale ou encore d’un centre-ville attractif, intergénérationnel et à la hauteur des espérances des Bruaysiens.



Un maire délégué à l'écoute des Labuissiérois

Le 30 octobre 2021, Labuissière est passée du statut de commune associée à commune déléguée. Un nouveau maire se devait d'être élu et c'est Thierry Frappé qui a enfilé l'écharpe le 11 décembre dernier à l'issue du Conseil municipal. Remise en état de la fontaine de Labuissière, voirie au Chemin des Dames, étude et travaux dans la rue de la Montée, travaux au kiosque... autant de projets déjà (ou quasiment) au stade de la réalisation.

Un député de proximité pour défendre l'intérêt local

Dans la 10^e circonscription regroupant les cantons de Bruay-La-Buissière, Houdain, Barlin, Nœux-les-Mines ou encore Beuvry... et dans la course aux législatives en avril 2022, **le duo Frappé/Pajot est arrivé en tête avec 65,40% des suffrages propulsant ainsi le maire délégué de Labuissière à l'Assemblée Nationale**. Suite à son élection en tant que député, Thierry Frappé a démissionné de ses fonctions de maire délégué de Labuissière et de 1^{er} adjoint de Bruay-La-Buissière laissant la mairie annexe à Sandrine Prud'homme, nouvellement élue maire déléguée le 9 juillet dernier.

À l'issue du second tour des Législatives le 19 juin 2022, les nouveaux députés ont été accueillis à l'Assemblée Nationale. L'occasion pour eux de s'enregistrer officiellement et de récupérer leur mallette de député. Un nouveau mandat commencé officiellement le 22 juin avec un programme chargé pour les nouveaux parlementaires. **Parmi les premières questions écrites par notre député au Gouvernement : la lutte contre la désertification médicale.**

Depuis l'ouverture de la session ordinaire le 3 octobre dernier, les députés ont examiné le projet de loi ouvrant la voie à une réforme de l'assurance chômage, mais aussi le budget et le projet sur le financement de la sécurité sociale. *"Ce sont des sujets sensibles qui touchent à la vie quotidienne"* explique Thierry Frappé. Pour sa première question orale au Gouvernement le 11 octobre, la pénurie de carburant était également au cœur du débat. *"Nous demandons une diminution de la TVA sur les carburants et la révision de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)"*. Autant de sujets qui touchent le portefeuille des français. ***"Je veux être un député de famille", privilégiant l'intérêt local et la proximité !***

Permanence parlementaire : 314 rue Henri Cadot, Bruay-La-Buissière - 03 62 22 45 93

PRÉVENTION DES INONDATIONS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) multiplie ses actions

Pour lutter contre les inondations, les élus communautaires ont pris la décision le 28 septembre 2021 d'étendre les compétences de la CABBALR en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette modification des compétences votée en Conseil permet une gestion accrue du nombre de cours d'eau et de fossés, une mise en place d'actions visant à lutter contre certains fléaux tels que le ruissellement, l'érosion des sols et les coulées de boue, enfin à renforcer les aménagements. **Les élus communautaires ont voté un plan d'actions et d'investissements financé par une contribution GEMAPI.**



GEMAPI, KÉSAKO ?

La Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations est une **compétence de la CABBALR, transférée par l'État**. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les actions sont menées dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et de prévention des inondations (PI).

Gestion des milieux aquatiques :

- Entretien et aménagements des cours d'eau, renforcement des berges. Au total, 610 km de cours d'eau sont pris en charge par la CABBALR.
- Faucardage : fauchage des végétaux en bordure des cours d'eau. Cette opération garantit le bon écoulement des eaux et permet d'éviter l'étouffement de la rivière lié aux problèmes d'oxygène et aux excès de matières organiques.
- Mise en place de plans de restauration écologique des cours d'eau.

Prévention des inondations :

- Création de bassins de rétention d'eau.
- Définition du système d'endiguement.
- Mise en place du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).
- Gestion de crise.

INVESTIR POUR MIEUX PRÉVENIR

Création d'un plan d'investissement

Afin d'éviter que les populations soient à nouveau durement touchées par des inondations, un plan d'investissement a été imaginé et mis en place.

La CABBALR a vu s'agrandir son périmètre en matière de gestion des cours d'eau.

L'agglomération veille à un entretien nécessaire à l'écoulement naturel des eaux tout en veillant scrupuleusement à leur bon état écologique. La mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) vise à retenir les eaux et à éviter les débordements par la réalisation d'ouvrages. Afin de lutter contre les désagréments liés au ruissellement, à l'érosion des sols et aux coulées de boue, un entretien des fossés est mis en place. Enfin, une politique de reconquête des zones humides est menée dans l'optique de préserver les nappes phréatiques et par conséquent, l'eau potable.



RUE WÉRY

En 2021, 4 millions d'euros de travaux ont été effectués à Bruay-La-Buissière.

Contribution GEMAPI : pour qui ?

Les contribuables sont concernés par cette contribution s'ils sont soumis à l'un ou à plusieurs impôts tels que la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la cotisation foncière des entreprises. **Le montant est déterminé par l'État** et est calculé en fonction de la somme allouée pour la compétence GEMAPI. Chaque foyer fiscal dispose donc d'un montant de contribution GEMAPI unique.

Sont exonérés : les organismes HLM et leurs occupants, les personnes non redevables de la taxe d'habitation (habitation principale), les personnes de plus de 75 ans aux conditions modestes exonérées de taxe foncière sur les propriétés bâties, les collectivités et établissements publics.

Cette contribution est perçue par la CABBALR uniquement pour les besoins financiers liés aux dépenses GEMAPI. L'argent ne peut donc servir à autre chose qu'à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Vous avez reçu votre taxe foncière ? Vous avez pu constater que la part communale n'a pas augmenté : le taux reste identique. Cependant, l'augmentation des bases due à l'inflation entraîne une hausse de la taxe foncière indépendante de la volonté de la commune.



Cérémonie d'hommage aux Harkis - 25/09

Visite du sous-préfet - 30/09



Répétition de l'Orchestre symphonique - 6/10



Thé dansant des Musiciens en Fête - 8/10





Salon de la généalogie - 8 & 9/10



37^e Tournoi Open - USOBL Tennis - 9/10

Braderie du Centre - 9/10





Miss Nord/Pas-de-Calais : prix de l'évolution pour Camélia Gressez notre Miss Bruaysis - 15/10



Assemblée Générale de la FNATH - 15/10



Ados VS Parents - 15/10





Spectacle transformistes - 16/10



Salon Japan Geek - 22 & 23/10



Bal d'Halloween du collège Rostand - 21/10



PLACE HENRI CADOT

Les travaux ont démarré !

Le premier coup de pelle a officiellement été donné le 29 septembre en présence de Monsieur le Maire, des élus et de Maurice Leconte, 1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. Ce projet d'envergure permettra à terme de redynamiser les commerces, de se déplacer en sécurité dans des espaces publics végétalisés notamment Place de l'Europe et dans le Bois Cadot qui sera rouvert à l'issue de la dernière phase de travaux.

D'ici à 2025, le centre-ville va complètement changer de visage. La place Cadot sera entièrement piétonne pour le bonheur des commerçants et des passants. Elle bénéficiera d'un nouveau souffle avec un nouveau parvis en pierres naturelles qui s'étendra de l'Hôtel de Ville à la rue Arthur Lamendin. Cette place remodelée accueillera à terme les grandes manifestations municipales comme le marché de Noël ou encore des concerts. Un nouveau parking verra également le jour à proximité dans le prolongement de celui de la rue Doyelle.



Photo Artois Drones

FLEURISSEMENT D'HIVER

De nouvelles fleurs pour une nouvelle saison

Bruay-La-Buissière soigne son image. Avec l'automne, de nouvelles essences ont fait leur apparition sur les parterres et dans les jardinières. **Les berlines rappelant notre passé minier n'ont pas échappé à cette nouvelle vague de plantations !** Vivaces et pensées pour apporter de belles touches colorées, également de l'heuchère aux tons chauds et au feuillage original. Le service des Espaces Verts a une fois de plus réussi à mettre en valeur notre Ville.

Début novembre, les agents poursuivront leur travail d'embellissement en apportant de nouvelles touches de couleurs aux jardinières. Les vivaces seront évidemment conservées et d'autres plantes et fleurs viendront compléter les compositions imaginées par les équipes du service.

Un travail quotidien pour rendre Bruay-La-Buissière plus agréable pour ses habitants et plus accueillante pour les visiteurs.



RUE ÉMILE BASLY

Seconde phase : pose de l'enrobé

La seconde phase de restructuration de la rue Émile Basly est en cours de finalisation dans le secteur des Terrasses. L'entreprise Colas a posé les enrobés sur la chaussée et dans la continuité de ces travaux de grande ampleur.



ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Opérations d'envergure

En octobre, la Ville de Bruay-La-Buissière a accordé une attention particulière à l'entretien des cimetières Ouest, Est ainsi qu'à Labuissière, rue de la Libération. Désherbage, et travaux de peinture font désormais partie des opérations effectuées au cours de l'année dans ces lieux de recueillement. Le service Voirie a continué la pose de matériaux en grès de Pernes dans les allées du cimetière du n°3 afin de garantir un accès sécurisé aux personnes à mobilité réduite. Merci à nos agents pour leur travail.



MÉMORIAL DU MINEUR

Lancement des travaux de préservation

Dernier château d'eau de la commune, le Mémorial du mineur va subir un gommage des briques, c'est à dire un nettoyage à haute pression. Les joints seront refaits et une peinture appliquée sur le socle métallique. Les entreprises Vanmarcq et Decaux partagent le chantier. Une mise en lumière du monument sera faite par la société STTN. La municipalité tient à préserver le patrimoine existant et à faire perdurer notre histoire.



*Je consomme local,
j'achète dans ma ville*



Deux sœurs aux manettes d'un concept inédit en centre-ville

Il se passe quelque chose de nouveau dans l'ancien bar "Le Pirate" rue Alfred Leroy. Ça chauffe et ça sent bon le gâteau dans la cuisine de cet établissement de centre-ville !

Céline Roussel et Elizabeth Hars ont posé leurs ustensiles et leur savoir-faire dans ce local plus grand et plus adapté à leur projet. Six ans après l'ouverture de leur première enseigne à Bruay-La-Buissière puis à Haillicourt, les deux sœurs reviennent dans leur ville de cœur. Bienvenue à Cake House !

Face au confinement : des cours de pâtisserie en visio

Forte d'une expérience significative en pâtisserie, Céline a débuté dans la rue de la République, à deux pas du lycée Carnot. "Aux plaisirs sucrés" c'est le nom de son entreprise qui en quelques années a pris beaucoup d'ampleur. Deux, trois puis quatre employés seront appelés à la rescousse pour satisfaire les demandes de la clientèle. Leur transfert à Haillicourt laissera une trace indélébile chez de nombreux clients. "Nous étions spécialisés dans la réalisation de gâteaux sur commande" explique Céline.

"En mars 2020, le Covid a stoppé net le développement de notre entreprise". Il fallait rebondir et c'est avec sa sœur Elizabeth déjà à ses côtés qu'elle imagine des cours de pâtisserie en visio pendant le confinement. Les deux



jeunes filles ne se prennent pas au sérieux, elles s'amusent et le résultat se fait très vite sentir. "À Pâques, nous avons mis en place un système de drive pour le retrait de gâteaux d'anniversaires. Nos clients voulaient se retrouver en comité restreint autour d'une bonne pâtisserie. On a fait un carton".

L'enseigne "Cake House" a vu le jour en août 2021 à Haillicourt mettant un terme aux gâteaux sur commande. Céline et Elizabeth ont souhaité développer un nouveau concept gourmand axé sur la vente de matériel mais aussi (et surtout) sur la réalisation de cours de pâtisserie en présentiel. Un an plus tard il fallait déjà pousser les murs, d'où cette installation à Bruay-La-Buissière le 15 octobre dernier. Installation agrémentée d'un coin "salon de thé" et d'un dépôt de pain.

Pour vos goûters d'anniversaire ou pour participer à un cours en toute convivialité, une seule adresse : 484 rue Alfred Leroy ! Inscriptions au 07 88 35 83 65 ou sur www.cake-house.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Remise des prix : un bouquet de récompenses !

Le concours des Maisons Fleuries organisé par la municipalité en partenariat avec Bruay-La-Buissière Initiative et Maisons et Cités offre l'opportunité aux Bruaysiens et aux Labuissierois de **mettre leur habitation en valeur et ainsi d'améliorer le cadre de vie de tous**. Plus d'une centaine de participants ont répondu présents pour embellir leurs façades, jardins, cours ou balcons. La remise des récompenses a eu lieu le 23 septembre à la salle Marmottan. Une cérémonie orchestrée par Richard Latko, président de Bruay-La-Buissière Initiative et Marie-Bernard Claeys, porteuse du projet au sein de l'association. Monsieur le Maire et son équipe ont distribué des coupes, des chèques cadeaux et des bouquets de fleurs aux participants. **Bravo à toutes et à tous !**



6
catégories

113
participants



PRIX DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE
Michel Balavoine

PRIX DE LABUISSIÈRE
Habitants de la rue Derancy pour l'entretien et
le fleurissement du rond-point

Les grands gagnants :

Catégorie balcon : Mickaël Quilliet, Patrick Evrard, René Kieba / **5 PARTICIPANTS**

Catégorie pelouse : Francis Kennis, Chantal Lefevre, Christiane Deltour / **12 PARTICIPANTS**

Catégorie pelouse / Cour : Marie-Françoise Strobbe, Régine Kozlowski, Agnès Autricque / **7 PARTICIPANTS**

Catégorie pelouse / façade : Claude Pharisien, Romuald Grevet, Michel Balavoine / **21 PARTICIPANTS**

Catégorie façade : Jocelyne Damiens, Dorothée Veche, Christian Brogniart / **47 PARTICIPANTS**

Catégorie cour : Gino Dominique, Guetty Dominique, Alain Zobeck / **21 PARTICIPANTS**



SEMAINE BLEUE

Des temps forts partagés par nos seniors !

Forte de ses 70 années dédiées à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, la Semaine Bleue a été l'occasion pour nos seniors de se retrouver autour d'un programme pensé pour eux. Et quel programme ! Pas une journée de répit : visites, spectacles, danse... **D'année en année, la Ville de Bruay-La-Buissière poursuit son engagement et propose des animations festives et créatives !**

La Semaine Bleue a été inaugurée par Monsieur le Maire et Émilie Bommart, adjointe aux Solidarités aux côtés de leurs collègues élus et de Camélia Gressez, Miss Bruaysis 2022 lors d'un forum associatif. Découverte des associations et de leurs activités respectives, présentation du service des Sports de la Ville, présence également de structures aidantes, des Conseils Citoyens et de la Médiathèque Marcel Wacheux. Au cours de la semaine, nos aînés se sont rendus au cinéma Les Étoiles pour savourer un moment ludique avec le film "Joyeuse retraite 2" et à un thé dansant ; le jeudi une visite de la Chocolaterie de Beussent et du Musée de l'Abeille à Bouin Plumoison avec déjeuner à Campagne-les-Hesdin. Enfin, près de 180 seniors ont profité du spectacle cabaret "La folle tournée" par la compagnie CrazyProd. **La municipalité vous donne rendez-vous en octobre 2023 !**



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Au cœur de l'aide sociale

Une rencontre des acteurs du Programme de Réussite Éducative des Hauts-de-France s'est déroulée le 17 octobre à la salle des fêtes Georges Hurtrel pour débattre sur les enjeux actuels de la réussite éducative. Ce temps d'échange était animé par Laurent Duquesnoy, coordonnateur du PRE de Bruay-La-Buissière et administrateur à l'Association nationale des acteurs de la réussite éducative en présence d'Émilie Bommart, adjointe au maire, vice-présidente du CCAS et d'Hamid Hassnaoui, président de l'Association Nationale des Acteurs de la Réussite Éducative (ANARÉ).

Cette rencontre avait pour but de faire émerger la complémentarité du PRE, facilitateur du droit commun à travers un étroit partenariat autour d'un même objectif ; d'asseoir les PRE comme volet éducatif, de sortir d'un dispositif et de le faire entrer dans le droit commun ; d'être un espace commun de réflexion afin d'échanger et de porter un regard distancié sur nos pratiques ; de faire émerger des pistes d'amélioration sur chaque axe de travail dans le social, l'éducatif, la santé, l'accès aux sport, les loisirs et la culture, la parentalité ; de créer un réseau régional de la réussite éducative et un pôle de ressources partagées. **Infos PRE 06 21 63 45 51**



MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Promotion 2023

La médaille de la famille est une distinction honorifique accordée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement plusieurs enfants. Cette reconnaissance permet de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation. Depuis le 22 février 2022, elle peut également être remise au bénévole et au professionnel intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

Vous avez élevé au moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans ? Vous pouvez prétendre à recevoir la médaille de l'enfance et de la famille.

Les candidatures sont à déposer au Centre Communal d'Action Sociale, 93 rue du Commandant Lherminier avant le 15 décembre 2022. Renseignements 03 21 64 56 13

Justificatifs à joindre :

- Livret de famille
- Carte nationale d'identité
- En cas de divorce ou de séparation de corps, une copie du jugement ainsi que toute autre décision judiciaire relative à l'exercice de l'autorité parentale.
- Certificats de scolarité des enfants d'âge scolaire
- N° d'allocataire CAF
- 2 timbres-poste



ESPACE CULTUREL GROSSEMY

Julie Zenatti et Ange font le show !

Julie Zenatti a mis des couleurs dans la pop avec son nouvel album "Refaire danser les fleurs" et dans le cœur des Bruaysiens le 23 septembre. Artiste de scène surprenante et débordante d'énergie, elle a su conquérir un public sous le charme. Un concert très apprécié par tous !

Côté rock progressiste, Ange a mis le feu à la salle le 1^{er} octobre. Un demi-siècle de passion pour le plus ancien groupe français en activité ! Robert Mille, adjoint à la Culture et Daniel Knockaert, président de l'Association Bruaysienne pour la Culture (ABC) ont chaleureusement accueilli ce groupe mythique qui rassemble derrière lui trois générations de fans. Mira Cétii a su chauffer la salle en première partie face à plus de 400 personnes.



RANDO MUSICALE

L'alliance de la marche et de l'art

L'Association Bruaysienne pour la Culture a organisé sa traditionnelle rando musicale le 25 septembre dernier. Près de 75 personnes ont été accueillies avec boissons chaudes et viennoiseries à la Maison du Parc. L'occasion de se rencontrer avant d'entamer le circuit de 6 kilomètres jalonné de surprises musicales. Prestation de danse avec Aunix mais aussi intermèdes musicaux, l'escapade a ravi les participants.



FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

Des tarifs adaptés

La culture doit être accessible à tous quel que soit l'âge et la condition sociale. La municipalité a décidé d'instaurer un tarif spécial afin de faciliter l'accès à la culture notamment pour les bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale et des associations caritatives et humanitaires. Robert Mille, adjoint en charge de la Culture a porté ce projet devant le Conseil municipal le 6 octobre dernier qui a approuvé. Aux 3 tranches de tarifs proposées viennent se greffer des tarifs dits "sociaux".

Spectacle entre 5 et 8 euros : tarif social = **2 euros**

Spectacle entre 10 et 20 euros : tarif social = **5 euros**

Spectacle plus de 24 euros : tarif social = **10 euros**

Un véritable coup de pouce pour les familles en difficulté !



DÉPLACEMENT

Bruay-La-Buissière chez les Sang et Or

La municipalité de Bruay-La-Buissière a organisé un déplacement gratuit au Stade Bollaert le 2 octobre dernier pour les Bruaysiens et Labuisiérois âgés de 10 à 17 ans. Le Racing club de Lens et l'Olympique Lyonnais se sont affrontés pour le compte de la 9^e journée de Ligue 1. Quatre-vingt jeunes ont savouré la victoire de Lens (1-0) en compagnie de Monsieur le Maire et de Fabrice Maesele, adjoint au Sport. Chacun est reparti avec des souvenirs plein la tête et une écharpe du RC Lens.



FOOTBALL

Hommage rendu

Avant l'ouverture du match qui opposait le FC Seclin à Bruay, Monsieur le Maire, les joueurs et les équipes encadrantes ont rendu hommage à Jean-Pierre Wyckaert, président de l'USOBL football. Amoureux du ballon rond, il aimait transmettre sa passion aux plus jeunes générations.

Tous nos remerciements pour son investissement au sein du club.



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE



LES CHIFFRES 1/09 > 1/10

- 8** interpellations ont été effectuées dont une pour vol avec effraction, une pour dégradations légères (tags), une pour menaces de mort, deux pour conduites en état d'ivresse, une pour conduite malgré l'annulation du permis de conduire. Une mineure a été reconduite deux fois au commissariat pour fugue malgré une décision judiciaire.
- 131** appels téléphoniques ont été reçus.
- 21** rapports et PV ont été rédigés dont 2 pour refus d'obtempérer (l'un des deux est actuellement en cours de procédure pour mise en danger d'autrui, en l'occurrence des agents de PM) et 1 délit de fuite.
- 185** mains courantes ont été rédigées portant sur 105 interventions pour des troubles à l'ordre public dont 30 tapages, 54 interventions relatives à du stationnement et de la police routière.
- 9** contrôles de vitesse ayant donné lieu à 15 verbalisations.
- 36** PV électroniques routiers ont été dressés dont une majorité à la circulation.
- 3** contrôles communs ont été effectués avec TDAO et la police nationale.
- 1** contrôle routier commun avec la police nationale.
- 84** caméras sont actuellement actives présentant 189 vues.
- 23** signalements ont été effectués par les opérateurs vidéo aux agents de police municipale.
- 18** demandes de visionnage en direct ont été réalisées à la demande des policiers municipaux.
- 1** réquisition judiciaire des enregistrements a été traitée.

La rentrée scolaire et les festivités relatives à la rénovation de l'Hôtel de Ville se sont déroulées sans incident.

N° 03 74 31 03 22

BAISSE DE LA DÉLINQUANCE

Des dispositifs de sécurité efficaces

Les nombreux investissements depuis 2021 dans le domaine de la sécurité portent leurs fruits. La création de la police municipale et le déploiement régulier de caméras améliorent la situation de Bruay-La-Buissière. **Notre ville connaît une baisse importante de la délinquance** dans le dernier classement du Figaro sur les évolutions entre 2017 et 2021 des infractions dans les villes de plus de 20 000 habitants !

RANG ↓	COMMUNE	FAITS EN 2021	POUR 10 000	EVOL. DEPUIS 2017	GAGNEES DEPUIS 2017
252	Salon-de-Provence (13)	137	30.19	+4.5	-18
251	Bruay-la-Buissière (62)	66	30.13	-18.4	+135
250	Blagnac (31)	76	29.77	+3.3	-8
249	Neuilly-Plaisance (93)	62	29.7	+8.9	-86
248	Draguignar (83)	117	29.67	+3.2	-8
246	Mantes-la-Jolie (78)	130	29.6	+4.3	-22
246	Garges-lès-Gonesse	128	29.6	-4.1	+77

Les missions principales de la police municipale sont de veiller à la sécurité des Bruaysiens et de leurs biens. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **la délinquance est en baisse de 18%** et notre commune est en tête du classement des villes de la même strate que la nôtre dans le Pas-de-Calais. Pour autant, **la municipalité est consciente que la sécurité de chacun est un combat permanent.** Pour ce faire, notre police municipale travaille en partenariat avec la police nationale. Si la sécurité demeure une compétence régalienne (à la charge de l'État) une commune a le devoir d'agir pour préserver le bien commun. **Nous continuerons d'agir dans ce sens avec le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection en 2023.**



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Fabrice Maesele, adjoint au maire, officier de l'État civil délégué a procédé le 17 septembre au parrainage de **Léana** née le 11 mars 2016, fille de Mailys Goulliart et Amin Laloy. Les protecteurs sont Marie-Anne Goulliart et Yohan Laloy.



Ludovic Pajot, maire, a procédé le 24 septembre au parrainage de **Thiago** né le 30 août 2021, fils de Rebecca Fourcroy et Rémy Petit. Les protecteurs sont Audrey Delouvy et Jonathan Delouvy.



Ludovic Pajot, maire, a procédé le 24 septembre au parrainage de **Thiago** né le 19 septembre 2021, fils de Anaïs Offroy et Dylan Martiaux. Les protecteurs sont Maïté Martiaux et Dylan Pannequin.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé le 8 octobre au parrainage de **Néo** né le 25 juin 2019, fils de Loane Deplanque. Les protecteurs sont Morgane Karnif et Théo Deplanque.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé le 8 octobre au parrainage de **Wassim** né le 5 octobre 2021, fils de Hind Arian Rass et Nicolas Czaikowski. Les protecteurs sont Davina Levasseur et Bryan Imbert.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé le 8 octobre au parrainage de **Laly** née le 3 février 2021, fille de monsieur et madame Cordonnier. Les protecteurs sont Pauline Vandomme et Guillaume Mouchon.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé le 15 octobre au parrainage de **Maëlys** née le 3 juillet 2022, fille de monsieur et madame Nasri. Les protecteurs sont Jacqueline Pichon et Jackie Pichon.



NAISSANCE

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Ayden Leduc, Gabin Philippe, Rémy Boutin, Amélia Gradel-Lambert, Dimitri Vorobovia, Paul Niemiël



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Rosalie Depret née Mikolajczak - Emilienne Pinset veuve Louchart - Manon Fontaine - Richard Laude - Alfréda Magnuszewski née Piquart - Jeanne Vandeveldé née Becela - Jeanne Binot née Suquet - Michel Scaillierez - Marie Povse épouse Repnik - Hugo Têtu Simone Legrand née Rondeau



MARIAGES



Fabrice Maesele, adjoint au maire, officier de l'État civil délégué a uni par le mariage le 17 septembre, **Marilyn Bagard** née le 31 mai 1994 à Beuvry et **Patrice Lefait** né le 20 octobre 1987 à Béthune.



Bruno Roussel, adjoint au maire officier de l'État civil délégué a uni par le mariage le 24 septembre, **Laëtitia Segond** née le 9 avril 1987 à Auchel et **Geoffrey Pich** né le 15 janvier 1987 à Auchel.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 8 octobre, **Angéline Delohen** née le 8 octobre 1999 à Béthune et **Byron Leduc** né le 27 décembre 1998 à Béthune.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 22 octobre, **Karine Debret** née le 24 avril 1975 à Lens et **Grégory Procureur** né le 8 avril 1973 à Lille.



PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 10 octobre de **Angéline Lecat**, née le 1 juillet 1988 à Beuvry et de **Jérémy Cochez**, né le 4 décembre 1982 à Lens.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 10 octobre de **Géraldine Dewaghe**, née le 20 juillet 1971 à Auchel et de **Michaël Hary**, né le 19 août 1974 à Lille.

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois,

Sur le plan national, le mois d'octobre aura été un mois compliqué d'un point de vue économique. De nombreuses entreprises, pourtant avec des carnets de commandes pleins ont dû se résoudre au chômage partiel du fait de l'explosion des coûts de l'énergie. Les ménages ont vu l'inflation gagner du terrain venant impacter fortement leur pouvoir d'achat.

Sur un plan intercommunal, le mois d'octobre aura été synonyme de respect des engagements pris dans la simplification du millefeuille territorial. Comme nous vous l'avions annoncé dès 2020, nous avons voté pour le retrait de la commune de Bruay-La-Buissière du SIVOM de la Communauté du Bruaysis. Toutefois, malgré les nombreuses discussions, l'exécutif du SIVOM de la Communauté du Bruaysis a fait le choix de modifier l'accord amiable, ce qui revient de fait à abroger la délibération de retrait. Désormais, à notre plus grand regret, un retrait dérogatoire n'est plus à exclure. D'autant plus qu'au 1^{er} janvier 2023 notre ville ne pourra plus s'acquitter de sa contribution financière au titre des compétences "Espaces Verts" et "Balayage mécanisé" soit plus de 460 000€. Toutefois, dans un esprit constructif et de dialogue, nous avons laissé 2 semaines au SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour faire des propositions. Faute de quoi, nous n'aurons d'autres choix que de solliciter un retrait dérogatoire avec les conséquences administratives et financières qui en découleront pour le SIVOM de la Communauté du Bruaysis. Désormais, il appartient à l'exécutif du SIVOM de saisir la main tendue ou de la refuser.

Sur le plan municipal, le mois d'octobre aura démontré, comme nous vous l'avions annoncé précédemment, les divisions dans le groupe de l'opposition municipale. Cela fait presque 3 mois que le groupe de l'opposition n'a plus de présidence. Cela fait plus de 9 mois que le groupe de l'opposition municipale n'a pas été en mesure de sortir une tribune dans le magazine municipal de notre ville. Pire encore, des membres de ce groupe ont fait savoir dans la presse locale qu'ils n'avaient plus de nouvelles de certains de leurs membres depuis 2021. D'accord sur presque rien, le groupe de l'opposition municipale semble avoir le plus grand mal à désigner sa nouvelle présidence. Après des démissions en cascade, l'inéligibilité de leur tête de liste, l'opposition s'enfonce dans des débats stériles. Après l'extrême-gauche écolo bobo qui a souhaité s'en prendre au Tour de France, aux sports automobiles, aux sapins de Noël... à Bruay-La-Buissière ils souhaiteraient s'en prendre aux illuminations de Noël. Pourtant, si notre pays est dans cet état c'est parce que François Hollande et Emmanuel Macron ont sacrifié la souveraineté énergétique de la France sous la pression de l'extrême-gauche écolo bobo. Ils sont responsables et aujourd'hui ils cherchent à désigner des coupables et à culpabiliser les Français. Pour notre part, nous souhaitons baisser les taxes sur les énergies et redonner à la France sa souveraineté énergétique. Notre pays ne peut plus attendre des demi-mesures mais a besoin d'une vraie politique ambitieuse, puissante et d'avenir.

Sur le plan local, force est de constater que le leader des pro-défusion, qui était candidat sur la liste de Bernard Cailliau, oublie l'histoire de notre ville. Devons-nous rappeler que le Stade Vélodrome a été financé en grande partie par la Compagnie des Mines de Bruay ? Devons-nous rappeler qu'avant la fusion entre nos deux communes de Labuissière et de Bruay-en-Artois, le Stade Vélodrome était géré par le Syndicat Intercommunal du Stade-Vélodrome de Bruay-Labuissière (S.I.S.B.L.) ? L'histoire de notre ville, comme l'histoire de France, ne peut pas être réécrite, adaptée au gré des envies et des intérêts personnels. Malgré ces constats désolants et consternants, nous sommes pleinement engagés, autour de notre Maire, pour métamorphoser notre ville, assurer votre sécurité et améliorer votre vie quotidienne. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT G. Gilbert

TRIBUNE NON REÇUE

BOXE

Samedi 19 novembre 2022 à 19h30
CHAMPIONNAT DE FRANCE
Professionnel des poids coqs

Challenge Jean-Michel DEKYOTSPOTTER ancien patron du café restaurant "LE SAINT HUBERT".

Vincent **LEGRAND**
Co-challenger - Team Joel Legrand

Abdessamad **FERDAOUI**
Co-challenger - Team Hamid Zaim

9 COMBATS PROFESSIONNELS

entrée : 10€
gratuit pour les femmes et les moins de 12 ans

Bureaux de location : Café des Sports 03 21 62 66 88 - le Country 03 21 52 10 35 - Aux Amis 03 62 22 34 28 le Cyrano (Houdain) 03 21 65 88 36

Buvette et restauration sur place - Il est interdit de pénétrer dans la salle avec des denrées alimentaires et des boissons.

Les 5 et 6 novembre à partir de 10h : compétitions départementales et régionales d'escrime. Salle Jesse Owens. Remise des récompenses vers 15h30.

Dimanche 6 novembre de 8h30 à 16h : bourse nationale multicollections. Salle des fêtes Marmottan. Organisée par les Charitables de Labuissière **Infos 06 79 61 15 77**

Mercredi 9 novembre à 15h30 : Au Nord du Nord par la compagnie Métalu à Chahuter. Jeune public à partir de 5 ans. Tarifs de 2€ à 8€. Le Temple. **Infos 03 59 41 34 00**

Vendredi 18 novembre à 20h : la Puce et l'Oreille par la compagnie L'Embellie. Jeune public à partir de 9 ans. Tarifs de 2€ à 8€. Le Temple **Infos 03 59 41 34 00**

Vendredi 11 novembre de 11h à 16h30 : cyclo-cross du Bois du Parquet. Stade Vélodrome.

Samedi 12 novembre à 20h30 : Anne Roumanoff. Espace Culturel Grossemy. Tarifs de 10€ à 25€. **Infos 03 59 41 34 00**

Mardi 22 novembre : don du sang. Salle Marmottan.

Samedi 3 décembre de 11h à 18h : marché de Noël de la gare. Place Bodelot. Organisé par le comité des fêtes de la gare. **Infos 06 49 89 13 43**

Samedi 10 décembre à 20h, dimanche 11 à 17h : concerts du Nouvel An de l'Orchestre Symphonique. Espace Culturel Grossemy. Entrée gratuite sur réservation **Infos 03 59 41 34 00**



Vendredi 11 novembre :

commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918.

10h : rendez-vous au Monument aux Morts de Labuissière.

En raison des travaux sur la place Henri Cadot, les commémorations se feront uniquement à Labuissière.



CONCERT

«L'Harmonie fait son cinéma»

Espace Culturel Grossemy

Organisé par l'Harmonie municipale de Bruay-La-Buissière

Entracte, buvette sur place

Entrée gratuite sur réservation
à la billetterie de la Maison des Services

dimanche
20
novembre
2022
à 18h

Marché de Noël

Du 10 au 23 déc. 2022

Esplanade Mitterrand



Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE 

CASTING

POUR L'ÉLECTION 2023

*Qui poursuivra
l'aventure ?*



VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

AU TEMPLE

— 19H —

EN PRÉSENCE DE CAMÉLIA GRESSEZ, MISS BRUAYISIS 2022

Inscriptions: d.vivard@bruaylabuissiere.fr - 03 21 64 56 00 -  Miss Bruaysis